



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 17 décembre 2021
affiché ou publié le vendredi 17 décembre 2021
identifiant de télétransmission 073-200069110-20211217-lmc1H26412H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H26412H1

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 09 décembre 2021

n° 179-21 C

Objet : RS - Créations et suppression de poste - Année 2022

- date de convocation le 03 décembre 2021
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi neuf décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 59

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Christophe Pierretton

Eric Delhommeau

James Hallay - Josette Rémy

Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Alexandra Turnar
Corinne Charles - Franck Morat - Emilio Pla Diaz

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Hervé Ferroud-Plattet

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jean-Pierre Fressoz

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux

Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda

Dominique Pommat

Vincent Boulnois

Philippe Gamen

Sandra Ferrari

Max Joly

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Christophe Richel

Jocelyne Gougou

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Marcel Ferrari

Daniel Rochaix

Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 8

de Claudine Bonilla à Jimmy Bâabâa - de Sophie Bourgade à Pierre Brun - de Isabelle Dunod à Thierry Repentin - de Pierre Duperier à Christophe Richel - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Claire Plateaux à Martin Noblecourt - de Farid Rezzak à Alain Caraco - de Thierry Tournier à Christian Berthomier

- conseillers excusés : 14

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Jean-Pierre Casazza - Maryse Fabre - Philippe Ferrari - Martine Lambert - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Walter Sartori - Alain Saurel - Alain Thieffinat - Serge Tichkiewitch - Cécile Trahand - Céline Vernaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 09 décembre 2021

délibération n° 179-21 C

objet **RS - Créations et suppression de poste - Année 2022**

Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée des ressources humaines et de l'accueil des gens du voyage, propose au Conseil communautaire d'approuver les créations et la suppression des postes permanents suivants.

Créations de poste

- Création d'un poste permanent de rédacteur pour assurer les missions d'instructeur au sein du service instruction des autorisations du droit des sols de la direction de l'urbanisme et du développement local, afin de prendre en compte l'augmentation du nombre de dossiers traités et du nombre d'appels des communes et pétitionnaires.
- Création d'un poste permanent de rédacteur au sein du service transfert de charges et contrôle de gestion externe à la direction des finances, des achats et des assurances. Dans un contexte financier de plus en plus contraint nécessitant un développement du suivi des organismes partenaires de Grand Chambéry, ce poste aura notamment pour mission de renforcer le contrôle de gestion externe et le suivi des relations financières entre l'agglomération et ses communes membres.
La création de ce poste fait suite au transfert d'un poste permanent d'attaché de ce service à la direction du développement touristique. En effet, l'agent affecté sur ce poste exerçait, à parts égales, des missions relatives au développement du tourisme et au contrôle de gestion des structures satellites. Compte tenu de son expertise et des nécessités de la direction du développement du tourisme, cet agent sera affecté en totalité sur le développement du tourisme à compter du 1^{er} janvier 2022.
- Création d'un poste permanent de technicien au sein du service relation technique à l'utilisateur à la direction des eaux et de l'assainissement pour renforcer l'équipe prescriptions afin de compenser l'augmentation du plan de charge des instructions liées au zonage pluvial et mieux répondre à la problématique des grosses opérations immobilières.
- Création de 3 postes permanents d'adjoint technique au sein du service déchetteries et plateforme de déchets verts de la direction de la gestion des déchets afin d'assurer la mise en œuvre du nouveau service de déchetterie mobile auprès des usagers et la reprise en régie de la déchetterie du Châtelard.

Suppression de poste

- Suppression d'un poste permanent d'ingénieur principal suite à la réorganisation de la direction des systèmes d'information mutualisée dans laquelle est supprimée la mission sécurité et architecture fonctionnelles.
En effet, la prise en compte systématique des enjeux de développement du système d'information et de cybersécurité se fera désormais au sein de chaque service de la DSI afin de :
 - o faciliter l'appropriation de ces sujets par les équipes qui devient l'affaire de toutes et tous,
 - o créer les conditions pour développer les bons réflexes sur ces sujets au quotidien, aussi bien pour les nouveaux projets que pour le maintien en conditions opérationnelles,
 - o coordonner les actions relatives à ces enjeux en réutilisant les instances de travail existantes.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'avis du comité technique du 2 décembre 2021,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve les créations et la suppression des postes suivants :

- création de postes permanents :

Direction	Nombre	Grade	Date d'effet
Eaux et assainissement	1	Technicien	01/01/2022
Finances, achats et assurances	1	Rédacteur	
Gestion des déchets	3	Adjoint technique	
Urbanisme et développement local	1	Rédacteur	

- suppression d'un poste permanent :

Direction	Nombre	Grade	Date d'effet
Systèmes d'information	1	Ingénieur principal	01/01/2022

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer les contrats à intervenir,

Article 3 : modifie, en conséquence, le tableau des effectifs comme suit :

Grades ou emplois	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont temps non complet
Directeur général des services		1	
Directeur général adjoint		1	
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Administrateur hors classe	A	2	
Administrateur		2	
Directeur		1	
Attaché hors classe		4	
Attaché principal		14	
Attaché		32	
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	13	
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe		5	
Rédacteur		17	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	23	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe		17	
Adjoint administratif		20	
FILIERE TECHNIQUE			
Ingénieur en chef	A	2	
Ingénieur principal		24	
Ingénieur		18	
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	19	
Technicien principal de 2 ^{ème} classe		15	
Technicien		24	

Agent de maîtrise principal		25	
Agent de maîtrise		27	
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	72	
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe		41	
Adjoint technique		68	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE			
Technicien paramédical classe supérieure	B	1	
FILIERE MEDICO-SOCIALE			
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1	
Infirmier en soins généraux de classe normale		2	1 TNC 80 %
Infirmière de classe supérieure	B	1	
Auxiliaire de soins principal de 1 ^{ère} classe		5	1 TNC 70 %
Auxiliaire de soins principal de 2 ^{ème} classe	C	3	1 TNC 70 %
Agent social principal de 2 ^{ème} classe		2	2 TNC 80 %
Agent social		4	3 TNC 80 %
FILIERE ANIMATION			
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	B	1	
Adjoint d'animation	C	1	1 TNC 80 %
FILIERE SPORTIVE			
Conseiller des activités physiques et sportives	A	2	
Educateur des activités physiques et sportives principal de 1 ^{ère} classe		3	
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2 ^{ème} classe	B	12	
Educateur des activités physiques et sportives		11	1 TNC 50 %
Opérateur des activités physiques et sportives principal	C	1	
FILIERE CULTURELLE			
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	
Assistant de conservation du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	B	1	
Total		539	

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 179-21 C

Objet de l'acte : RS - Créations et suppression de poste - Année 2022

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 1 - Créations et transformations d'emplois

Date de l'acte : 17 décembre 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20211217-lmc1H26412H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H26412H1

Date de transmission en Préfecture : 17 décembre 2021

Date de réception en Préfecture : 17 décembre 2021

Période d'affichage : du au